

---

Norme internationale



4190/2

---

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

---

**Ascenseurs et monte-charge —  
Partie 2 : Ascenseurs de classe IV**

*Passenger lifts and service lifts — Part 2 : Lifts of class IV*

Première édition — 1982-12-01

ITeH STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

ISO 4190-2:1982

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/58b91632-bae1-4ddb-91c7-7902cb7e635d/iso-4190-2-1982>

---

CDU 621.876.113

Réf. n° : ISO 4190/2-1982 (F)

Descripteurs : ascenseur, dimension, caractéristique.

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 4190/2 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 178, *Ascenseurs, escaliers mécaniques et trottoirs roulants*, et a été soumise aux comités membres en mars 1981.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée : [ISO 4190-2:1982](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/58b91632-bae1-4ddb-91c7-7902cb7e635d/iso-4190-2-1982)  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/58b91632-bae1-4ddb-91c7-7902cb7e635d/iso-4190-2-1982>

Afrique du Sud, Rép. d'	France	Suède
Autriche	Hongrie	Suisse
Belgique	Irlande	Tchécoslovaquie
Brésil	Italie	Thaïlande
Égypte, Rép. arabe d'	Pays-Bas	URSS
Espagne	Pologne	Venezuela
Finlande	Roumanie	

Les comités membres des pays suivants l'ont désapprouvée pour des raisons techniques :

Canada  
Danemark  
Royaume-Uni  
USA

# Ascenseurs et monte-charge — Partie 2 : Ascenseurs de classe IV

## 1 Objet et domaine d'application

1.1 La présente partie de l'ISO 4190 fixe les dimensions nécessaires pour l'installation des ascenseurs de classe IV (tels que définis au chapitre 3), généralement utilisés dans l'industrie pour le transport des charges.

1.2 Elle concerne plus particulièrement les ascenseurs électriques. Toutefois, les dimensions horizontales des gaines définies pour ces ascenseurs permettent l'installation d'ascenseurs hydrauliques de mêmes dimensions de cabine et de porte.

Pour les autres caractéristiques, il y a lieu de consulter les constructeurs.

1.3 La présente partie de l'ISO 4190 est applicable aux installations neuves d'ascenseurs à simple service, à implanter dans un bâtiment neuf. On peut s'en inspirer, dans toute la mesure du possible, dans le cas d'installations dans des bâtiments existants.

## 2 Référence

ISO 4190, *Installation d'ascenseurs — Partie 1 : Ascenseurs des classes I, II et III.*

## 3 Définitions

Dans le cadre de la présente partie de l'ISO 4190, les définitions de l'ISO 4190/1, dont la définition suivante donnée pour mémoire, sont applicables.

**ascenseurs de classe IV** : Ascenseurs principalement destinés au transport des charges qui sont généralement accompagnés par des personnes.

## 4 Caractéristiques

Les ascenseurs de classe IV préconisés pour les utilisations courantes doivent présenter les caractéristiques suivantes :

— charge nominale (masse), en kilogrammes : 630 — 1 000 — 1 600 — 2 000

— vitesse nominale, en mètres par seconde : 0,40 — 0,63 — 1,00

## 5 Dimensions

### 5.1 Cabine

Voir le tableau et figures 1 et 2.

### 5.2 Gaine

Voir le tableau et figures 1 et 2.

Les dimensions de gaine sont des dimensions minimales pour une gaine parfaitement d'aplomb. L'architecte<sup>1)</sup>, en accord avec l'entrepreneur, doit s'assurer que des tolérances adéquates sont ajoutées aux dimensions données en vue de la construction des bâtiments, de façon que les dimensions minimales pour gaine d'aplomb soient obtenues lorsque le travail est fini. Ces dimensions s'appliquent aux seules installations d'ascenseurs dont le guidage du contrepoids est réalisé à l'aide de guides métalliques rigides.

Dans certains cas exceptionnels, les profondeurs ou les largeurs de gaine fixées peuvent être insuffisantes lorsque le contrepoids est équipé de parachute.

1) Ou toute personne en assurant les fonctions.

Des hauteurs minimales supérieures pour la hauteur au-dessus du dernier niveau d'arrêt desservi pourront être adoptées dans les pays où les réglementations existantes l'exigent.

### 5.3 Distance entre deux paliers successifs

La distance minimale nécessaire entre deux paliers successifs, pour permettre l'installation de portes palières d'une hauteur de 2 100 mm, doit être de 2 550 mm.

### 5.4 Dimensions du local des machines

Voir le tableau et figure 1.

Des hauteurs supérieures pourront être adoptées dans les pays où les réglementations nationales l'exigent.

### 5.5 Disposition du local des machines

Voir figure 1.

Le local des machines doit être placé au-dessus de la gaine.

La paroi du fond du local des machines doit être située dans le prolongement de la paroi correspondante de la gaine et l'une de ses parois latérales doit être située dans le prolongement de la paroi correspondante de la gaine.

L'extension en largeur du local des machines, par rapport à la gaine, peut être située d'un côté ou de l'autre de cette dernière.

L'extension en profondeur du local des machines, par rapport à la gaine, doit être prise du côté palier.

Tableau — Ascenseurs électriques normalisés de classe IV — Dimensions fonctionnelles

Charge nominale (masse) <sup>1)</sup>		(kg)	630	1 000	1 600	2 000
Cabine	Largeur	A (mm)	1 100	1 300	1 500	1 500
	Profondeur	B (mm)	1 400	1 750	2 250	2 700
	Hauteur	(mm)	2 200	2 200	2 200	2 200
Porte de cabine et portes palières	Largeur	E (mm)	1 100	1 300	1 500	1 500
	Hauteur	F (mm)	2 100	2 100	2 100	2 100
Gaine	Largeur	C (mm)	2 100	2 400	2 700	2 700
	Profondeur	D (mm)	1 900	2 300	2 800	3 200
Cuvette	Profondeur	P (mm)				
	$v_n < 1,0$ m/s		1 500	1 500	1 700	1 700
Hauteur au-dessus du dernier niveau desservi		Q (mm)				
	$v_n < 1,0$ m/s		4 100	4 100	4 300	4 300
Local des machines	$v_n < 1,0$ m/s					
	Surface	S (m <sup>2</sup> )	12	14	18	20
	Largeur <sup>2)</sup>	R (mm)	2 800	3 100	3 400	3 400
	Profondeur <sup>2)</sup>	T (mm)	3 500	3 800	4 500	4 900
	Hauteur	H (mm)	2 200	2 200	2 400	2 400

1) En attendant l'unification internationale du rapport charge/surface dans les règlements de sécurité nationaux, des valeurs de charge nominale légèrement différentes de celles indiquées dans ce tableau peuvent être admises à titre transitoire dans les pays où le rapport charge/surface figure dans les normes en vigueur.

2) Les valeurs fixées pour R et T sont des valeurs minimales. Les dimensions réelles doivent engendrer une surface au moins égale à S.

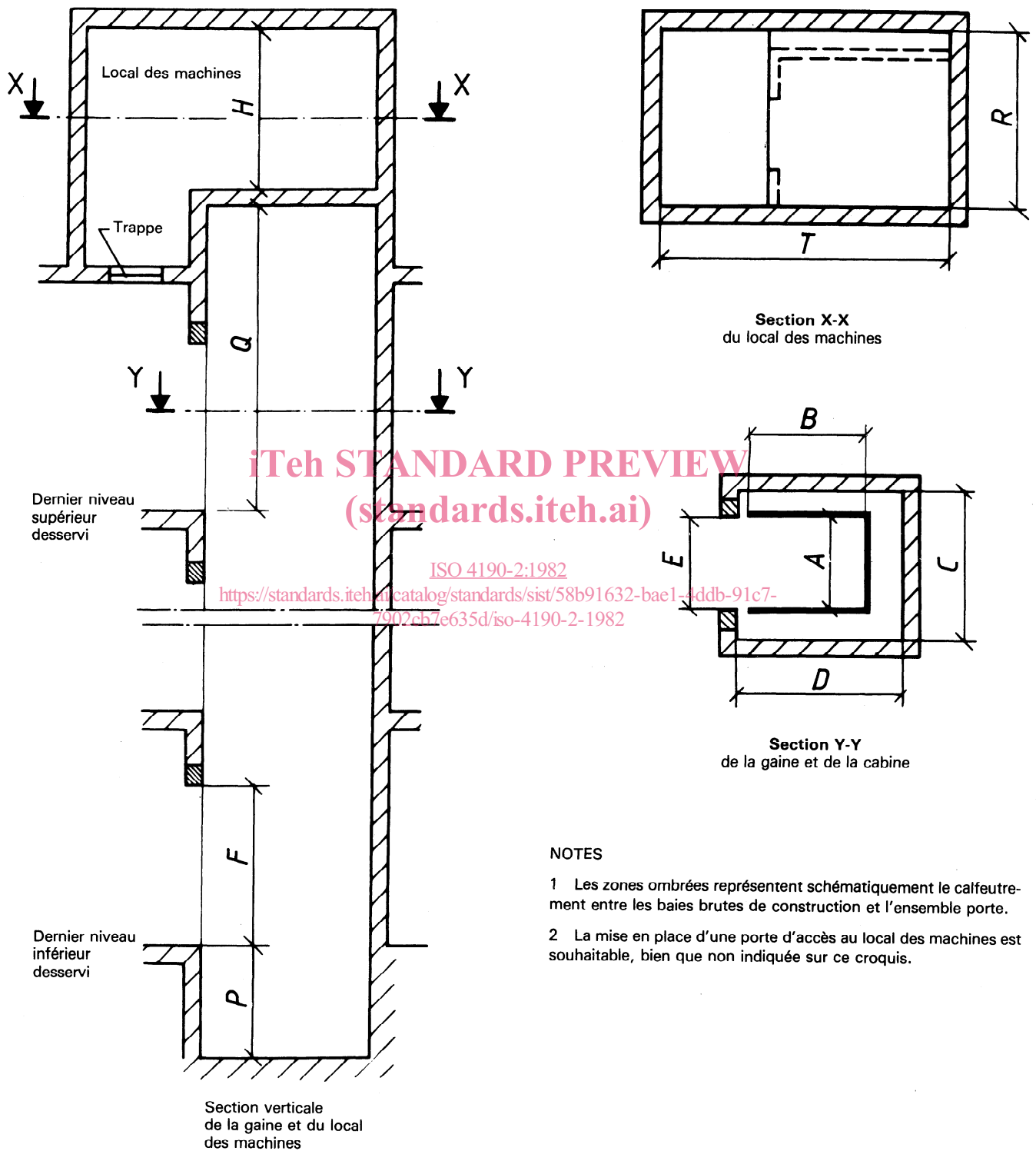
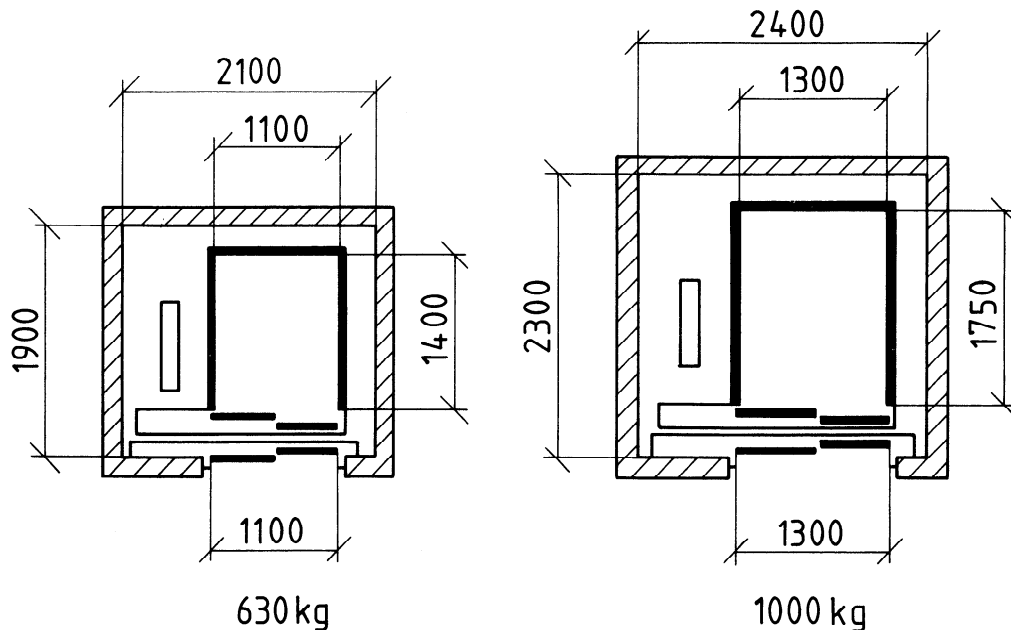
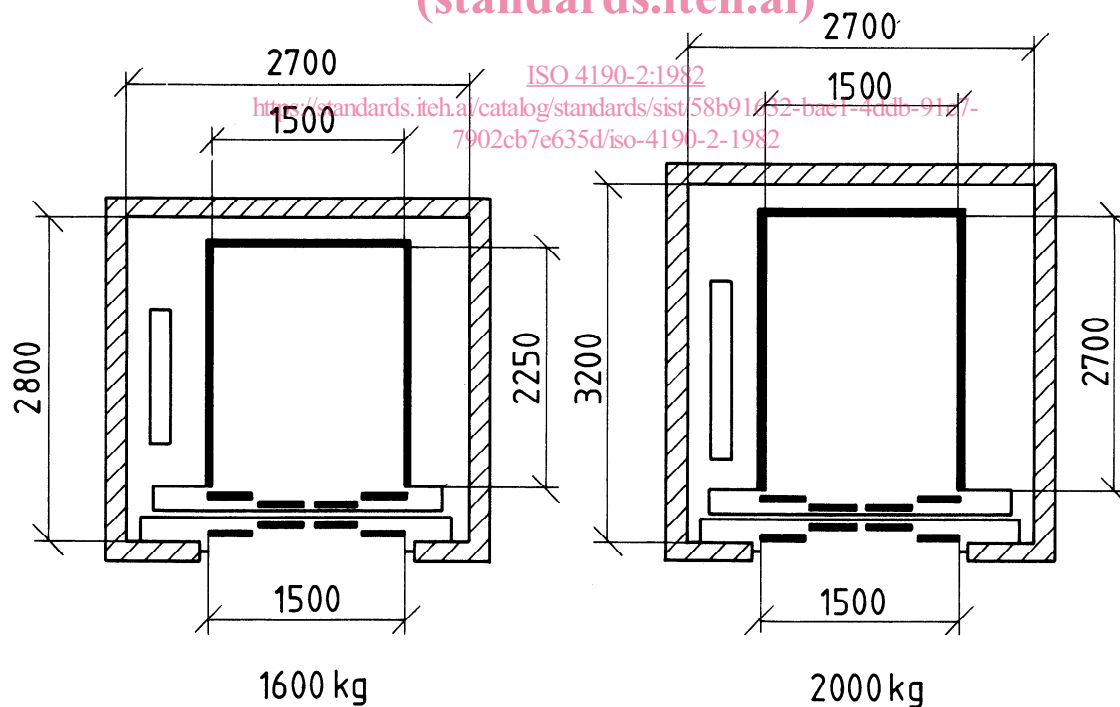


Figure 1

Dimensions en millimètres



**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**



Hauteur de cabine : 2 200  
 Hauteur du passage libre : 2 100

NOTE — Ces croquis ne préjugent pas du type de portes utilisées.

Figure 2

Page blanche

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 4190-2:1982

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/58b91632-bae1-4ddb-91c7-7902cb7e635d/iso-4190-2-1982>

Page blanche

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 4190-2:1982

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/58b91632-bae1-4ddb-91c7-7902cb7e635d/iso-4190-2-1982>